



L'UNIVERSITÉ OUVERTE PROFESSIONNALISANTE :

Un dispositif de formation personnalisée

Francis ROGARD¹, Alain NICOLAS²

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE

Comme pour toute révolution industrielle, les technologies de l'information et de la communication bouleversent en profondeur le fonctionnement des sociétés en modifiant les repères sociaux de temps et d'espace et en provoquant d'importantes mutations au plan des activités et des structures sociales.

Au plan scientifique, l'on assiste à une accélération du renouvellement des connaissances conjuguée avec des approches plus transversales, plus interdisciplinaires ceci en appui sur du travail collaboratif indispensable pour aborder la complexité.

Les mutations en cours imposent en amont la nécessité de transformer l'approche disciplinaire et pédagogique dans la formation initiale mais aussi de prévoir des dispositifs d'adaptation pour les personnes anciennement formées.

Au plan de la formation professionnelle, face à l'évolution continue des métiers, des qualifications et à la remise en cause fréquente des emplois, les sociétés ont également le besoin de faire évoluer leur système éducatif vers le concept de formation tout au long de la vie.

Confrontés à la mise en œuvre de ces innovations, dans un contexte de plus en plus concurrentiel caractérisé par le développement de la globalisation et la marchandisation de l'éducation, les établissements d'enseignement supérieurs doivent répondre à une demande et des publics de plus en plus hétérogènes.

La diversité des publics et de leur demande est multiforme. Projets, parcours antérieurs, connaissances et capacités acquises, modes d'apprentissage constituent autant d'éléments distinctifs qui influent sur la demande de formation.

L'offre de formation doit non seulement apporter des réponses en terme de contenus mais aussi en préparant les individus aux nouvelles formes de travail et d'organisation, or la mutation est si profonde que des blocages culturels aux origines multiples peuvent apparaître nécessitant une réponse pédagogique nouvelle pour les surmonter.

La prise en compte de la personne est l'élément premier à considérer dans les dispositifs de formation continue, puis par une pédagogie active fondée sur l'ingénierie des compétences, associée à un parcours par objectifs, ceci dans un environnement apportant à l'individu les ressources et l'accompagnement « ad hoc », les dispositifs de formation doivent permettre à tout individu d'acquérir de nouvelles capacités tout en gérant les multiples aspects de l'hétérogénéité.

Cette approche par les compétences pour les formations professionnelles constitue également un moyen de surmonter la question de la diversité culturelle tant pour la construction de parcours européen que pour le développement d'activités de formation au plan international. En effet les capacités attendues dans un exercice professionnel sont les mêmes quel que soit le pays.

L'introduction de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les dispositifs de formation apportent des solutions intéressantes pour construire ces systèmes intégrés et flexibles permettant de concilier traitement individualisé et enseignement de masse.

Le concept d'université ouverte professionnalisante présenté ci-dessous et actuellement développé par le service commun de formation continue de l'université de Versailles Saint Quentin constitue une initiative pour construire ces dispositifs adaptés à la problématique contemporaine de la formation.

I - L'université ouverte professionnalisante : Un modèle pédagogique pour la formation tout au long de la vie

Dans le contexte d'un monde globalisé, régulé par les perpétuelles évolutions du marché, les acteurs économiques et sociaux sont confrontés dans leur activité et leur développement à des remises en question inéluctables autant qu'indispensables appelant une forte réactivité. Les individus se trouvent ainsi impliqués tout au long de leur vie dans des problématiques professionnelles multiples telles que reconversion, réinsertion, réadaptation, voire primo insertion. Les situations sociales que l'on croyait acquises, les trajectoires qui paraissaient toutes tracées s'avèrent instables.

Tout parcours professionnel ne peut désormais s'envisager que dans une série d'aller-retour entre activité et formation. Il n'est donc plus question de naviguer en pilote automatique : une offre de formation pertinente dans ce contexte implique d'intégrer une nouvelle dynamique temporelle et personnelle d'apprentissage « en continu ». Chacun doit pouvoir adopter des stratégies d'anticipation et d'adaptation spécifiques pour réajuster chaque fois son positionnement au sein de la société.

L'offre de formation doit donc désormais s'adapter à une demande si diverse que seul un modèle pédagogique novateur assez flexible dans ses modalités et ses contenus permet de mettre en œuvre des parcours de formation et de professionnalisation individualisés.

Seul un projet de campus virtuel professionnalisant répond ainsi à l'équation contemporaine apparemment insoluble d'une forte flexibilité associée à un haut degré de proximité.

II - Le modèle conceptuel de l'université ouverte professionnalisante :

Partant de la nécessité de concevoir un dispositif de formation orienté sur la demande, intégrant les apports de la pédagogie pour adultes pour surmonter les difficultés pratiques et les blocages culturels liés à la reprise d'études, l'axe directeur de ce modèle est d'utiliser les fonctionnalités des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour apporter à celui-ci la flexibilité, l'interactivité et la proximité, ainsi que l'ouverture indispensables pour la mise en œuvre d'une pédagogie de la réussite.

II - 1 - Une architecture modulaire flexible : un espace de navigation personnalisé et efficient

L'outil virtuel, clef d'une véritable pédagogie de la réussite, permet de mettre en œuvre une ingénierie des compétences sophistiquée pour que toute personne puisse faire fructifier son capital personnel dans tout contexte (Validation des acquis de l'expérience, production de nouvelles capacités, capitalisation de l'ensemble des compétences identifiées et validées tout au long de la vie).

A cette fin, l'espace dans lequel tout individu peut agir, comporte une architecture organisée en quatre modules offrant un ensemble de parcours personnalisables (annexes A et B) :

MODULE 0 INFORMATION MOTIVATION

Observer à l'aide d'éléments incitatifs (témoignages)
Analyser à l'aide d'informations ciblées
Expérimenter à l'aide de tests d'auto positionnement
Connaître les possibles

MODULE 1 DEFINIR SON PROJET

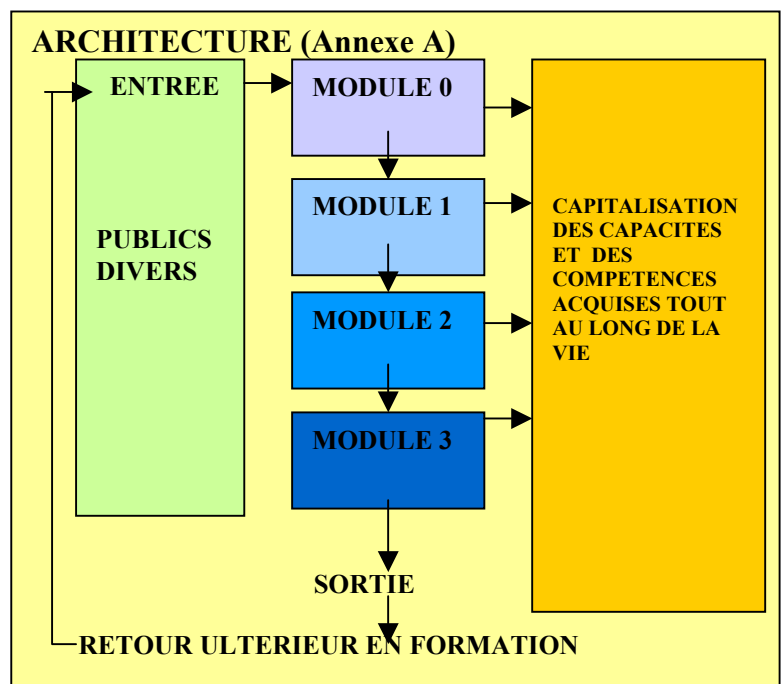
Identifier son projet et les compétences associées
Renforcer son projet par une analyse approfondie
Consolider par un regard extérieur
Finaliser son projet (validation des acquis et du parcours)

MODULE 2 CONSTRUIRE SON PROJET

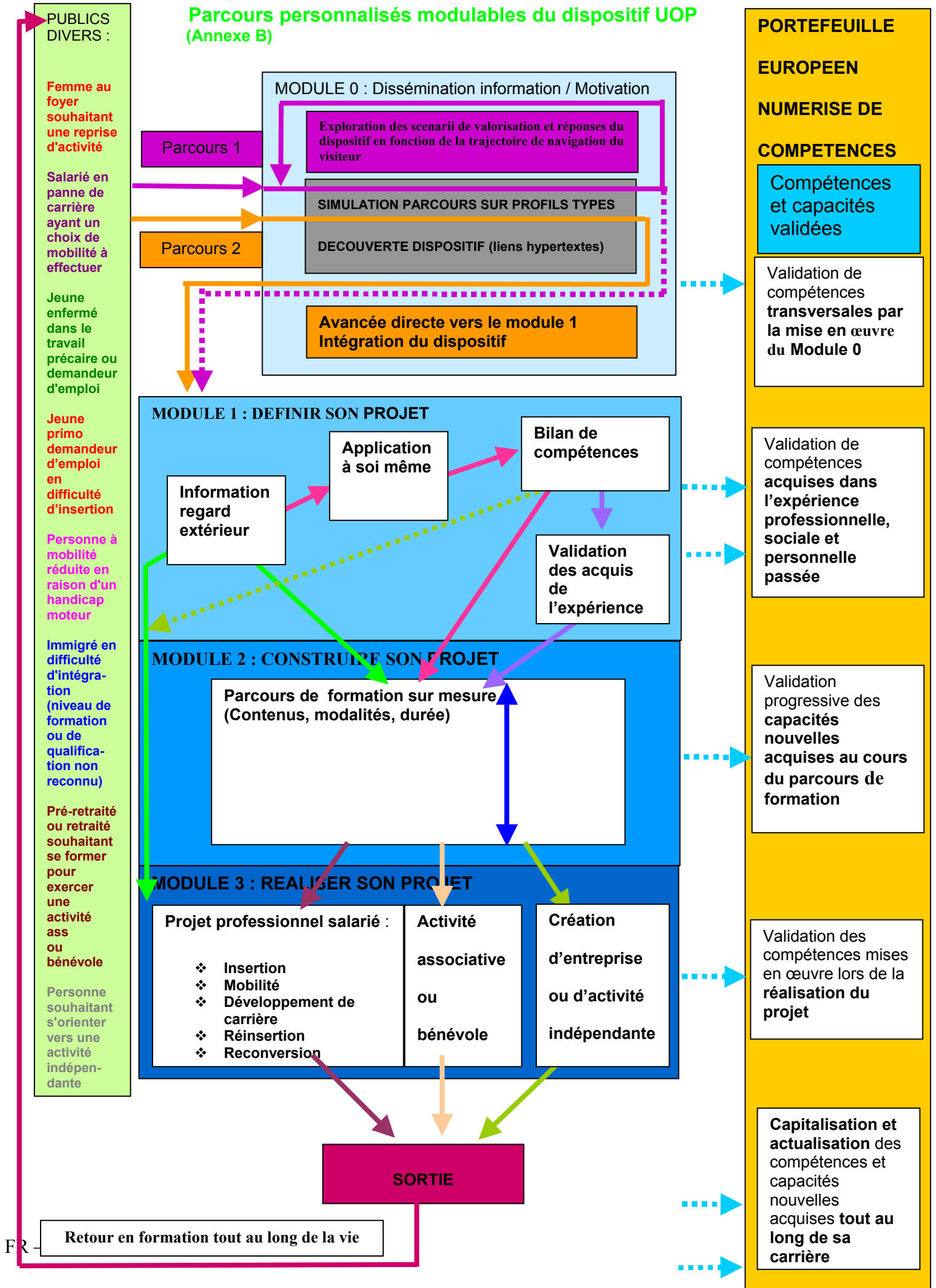
Acquérir de nouvelles capacités
Approfondir ses acquis par un accompagnement adapté
Développer son autonomie et le travail collaboratif
Valider ses acquis de formation

MODULE 3 REALISER SON PROJET

Développer son capital relationnel
Négocier son évolution
S'insérer dans son nouvel emploi
Créer son activité



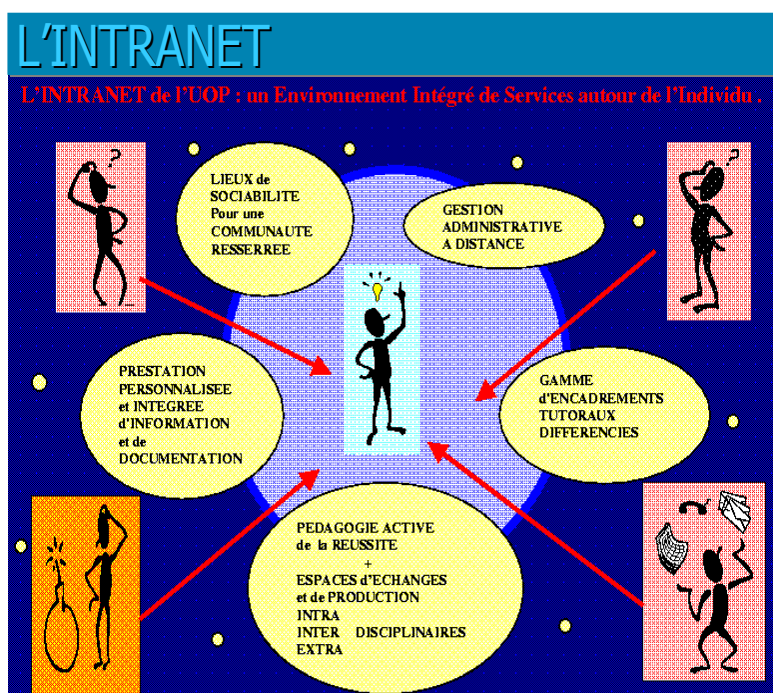
Parcours personnalisés modulables du dispositif UOP (Annexe B)



II – 2 – Les rôles de l'intranet : Un environnement de services intégrés qui active les ressources de chaque individu (ANNEXE C).

Dans ce dispositif, le parcours universitaire et professionnalisant de toute personne ne peut se concevoir que dans le cadre d'une démarche active de production en continu (pédagogie de l'usage) située dans un environnement de services et de ressources auxquels l'individu fait appel pour avancer dans la construction de son projet. Cet outil virtuel permet, outre la construction de réseaux relationnels efficaces, une automatisation qui multiplie les activités pédagogiques et modes d'apprentissage adaptés à chacun, ainsi que la construction de réseaux humains de collaboration idoines.

ANNEXE C



Un outil conciliant distance et proximité :

- ⇒ Un réseau humain d'accompagnement pédagogique renforcé.
- ⇒ Un positionnement permanent de la progression dans le parcours.
- ⇒ Une communauté virtuelle pour briser l'isolement.
- ⇒ Des ressources accessibles à tous et à tout moment par une navigation libre.

II – 3 - Le modèle pédagogique : Production, collaborations et capitalisation des compétences

L'outil virtuel, constitue la clef d'une véritable pédagogie de la réussite en permettant tout d'abord d'offrir à toute personne plusieurs entrées adaptées aux divers modes d'acquisition de l'information et de la connaissance (supports d'observation, supports d'expérimentation, supports d'analyse conceptuelle, supports de production...).

Puis partant d'une navigation libre, les scénarii constitutifs des modules associés aux éléments d'accompagnement (compagnon virtuel et gamme de tuteurs) conduisent l'individu vers une démarche d'apprentissage complète ponctuée par des objectifs intermédiaires à atteindre.

Il apparaît important de décliner plusieurs formes de tutorat : expert de la discipline, tuteurs pédagogiques d'encadrement du parcours et des activités, tuteur technologique, tuteur RH... L'accompagnement par cette gamme de tuteurs joue un rôle essentiel pour surmonter les blocages qui pourraient être porteurs d'abandon.

Cette démarche conduit progressivement la personne à produire un ensemble de travaux programmés dans le parcours de formation, ceci à l'aide des ressources et outils disponibles sur le site.

Au cours de cette activité de production, les outils de communication entre pairs et avec les tuteurs permettent un questionnement porteur d'éléments d'autoévaluation de la qualité des devoirs entrepris.

Cette aptitude de l'outil virtuel à développer à la fois l'autonomie dans le travail et le travail collaboratif à distance constitue une valeur ajoutée importante pour former les individus aux formes contemporaines de l'activité.

Cet apprentissage progressif prépare au passage des épreuves de l'évaluation diplômante.

Ce dispositif conjugue des supports pédagogiques de pointe et une communauté d'apprentissage assurant à chaque individu un contexte favorisant prise de confiance, responsabilisation et épanouissement.

Par les différents modes d'évaluation qui compose ce dispositif, il est envisagé de le compléter par un système de capitalisation des acquis validés. Ceci doit permettre à chaque personne de constituer un portefeuille de compétences et capacités traduisibles en normes européennes.

II – 4 - Le portail de l'université ouverte professionnalisante : ouverture sur un monde d'identités plurielles et connectées

Un dernier élément conceptuel est envisagé dans le dispositif, à savoir l'ouverture sur l'espace international par l'intermédiaire d'une interconnexion de réseaux intervenant tant dans la formation que dans la production des connaissances.

Ce portail d'entrée sur un espace international répond à la nécessité dans un monde globalisé, de participer à la préservation de la diversité culturelle en ouvrant des espaces d'échanges et de transfert.

Cette interconnexion peut aussi déboucher sur la constitution de parcours de formation européen, mais aussi sur des coopérations dans le cadre du développement durable dans les pays en développement.

III – Le développement concret de l'université ouverte professionnalisante

III – 1 – La stratégie de développement

La stratégie de développement de ce dispositif conduite par le service commun de la formation continue de l'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines est orientée par les principes suivants :

- **A chacun son cœur de métier**

Il s'agit de réunir sur ce projet les compétences expertes et le professionnalisme indispensables pour aboutir à un dispositif de qualité.

Le cœur de métier du service est constitué par ses compétences en ingénierie de formation et en ingénierie pédagogique conjuguées avec la connaissance des publics, de leur demande, des prescripteurs de formation et des modalités et circuits de financement. Le développement d'un tel dispositif nécessite l'apport d'autres compétences que le service réunit en établissant les partenariats internes (coopération avec les enseignants chercheurs des filières et diplômés de l'université et des laboratoires de recherche) et les partenariats externes (avec d'autres universités, avec des entreprises ; développeurs multimédia, équipementiers, éditeurs...)

- **Acquérir les compétences requises**

Le dispositif ne peut véritablement fonctionner qu'à la condition que les acteurs supports soient formés et qu'une organisation locale se mette en place pour assurer le service. Des ateliers de formation des auteurs, des tuteurs, des administrateurs et gestionnaires de plateforme pédagogique sont indispensables pour atteindre ces objectifs.

- **L'union fait la force**

Le développement des contenus des modules nécessite que les universités se regroupent et abordent la production en mutualisant les ressources et en se partageant le travail. Cette approche

en consortium aboutit à la constitution de réseaux nationaux coopérant sur des domaines identifiés et constitue une étape intéressante pour développer une offre au plan européen ou international. De plus ces coopérations peuvent s'établir autour de projets de réponse à appel d'offres européens, de la francophonie ou autres.

- Mettre au point un modèle économique

Un tel dispositif suppose un modèle économique viable tant pour l'investissement initial que pour en assurer le fonctionnement courant et la pérennité du dispositif.

III – 2 - Les actions en cours

Les actions entreprises sont de deux ordres, d'une part la démarche entreprise à ce jour vise à agir sur l'ensemble des modules constitutifs de l'architecture du dispositif par le développement de plusieurs projets et d'autre part un autre ensemble vise à mettre en place les éléments transversaux du dispositif.

➤ Les actions modulaires

Module 0 INFORMATION MOTIVATION :

- Une coopération est actuellement en cours avec l'Université ouverte de Catalogne pour concevoir un dispositif en ligne d'évaluation des compétences en entrée de formations informatiques.

Module 1 DEFINIR SON PROJET :

- **Projet ACTE : Acquis, Compétences et Trajectoires d'Emploi (aidé par le Fond social européen)**
Ce projet réunit plusieurs universités françaises pour concevoir un dispositif d'information, d'orientation et de montage d'un dossier de validation des acquis à distance. Porté par les universités de Versailles (UVSQ), de Picardie (UPJV) et de Toulouse (TL 1) les travaux déjà réalisés ont permis d'élargir la participation au projet à plusieurs autres universités (Marseille 3, Grenoble, Rennes 1).
- Une coopération est en cours de développement avec l'institut de recherche (IN3) de l'université ouverte de Catalogne pour introduire l'approche par l'ingénierie des compétences dans les dispositifs d'enseignement à distance. Cette coopération sera concrétisée par le dépôt de projets européens.

Module 2 CONSTRUIRE SON PROJET:

- Le service participe à plusieurs projets « CAMPUS NUMERIQUES » tant pour la conception des dispositifs que pour la production de contenus :
 - FELICES (préparation aux concours de recrutement d'enseignants dans les sciences)
 - CAMPUS DE FRANCE (licence en droit)Dès cette année la licence en Droit sera proposée pour des publics « formation continue en appui sur des enseignants de l'UFR de sciences juridiques et politiques de l'UVSQ. Pour l'année prochaine le développement de la première année de Master est programmé ainsi que le développement d'un module d'initiation au droit pour des non juristes.
- Une formation en ligne en génétique destinée aux médecins généralistes a été développée par coopération entre le service, le laboratoire SESEP et l'entreprise « Pagecran ». Cette formation hébergée sur la plateforme INES sera opérationnelle dès cette année avec son tutorat.
- Le service prépare la mise en ligne d'une plateforme modulaire de formation en informatique permettant de préparer à distance plusieurs types de diplôme.

Module 3 REALISER SON PROJET :

- **Le dispositif de professionnalisation développé en présentiel pour les emplois jeunes des Yvelines et des Hauts de Seine afin de leur permettre de s'insérer dans un nouvel emploi salarié ou en créant une entreprise est en voie de virtualisation pour certains aspects de son fonctionnement.**
- **le projet RIAM « NAUSICA » a pour domaine d'application la mise en place d'un dispositif d'aide à la création d'activité accessible à tout créateur par la construction d'une cité virtuelle des projets fédérant sur un espace départementale toutes les institutions intermédiaires.**

Les actions transversales

- **L'université s'est dotée de la plateforme pédagogique INES conçue et développée par l'université de Picardie (UPJV).**
- **Les ateliers de formation des acteurs de la plateforme pour des personnels de l'université ont commencé à fonctionner dès cette année.**
- **Le Projet RIAM « NAUSICA » a pour objet de recherche l'exploration de la prise en compte du sujet par les modèles pédagogiques afin de définir les fonctionnalités nécessaires et les normes technologiques conséquentes pour ouvrir largement l'accès au savoir en ligne.**
- **Un projet @lis pour développer un dispositif virtuel d'échanges d'expérience sur le tourisme durable entre l'Europe et plusieurs pays d'Amérique Latine a été déposé auprès de l'union européenne.**
- **Un accord de coopération visant à réunir plusieurs universités impliquées dans le développement de formations en ligne est en cours d'élaboration pour aborder ensemble des projets éducatifs dans plusieurs pays de l'espace francophone.**

Enfin le service participe au Projet ILIADE : Création d'un Institut à Boulogne pour le développement des solutions ouvertes et à distance dans l'enseignement supérieur et dans les industries de la connaissance. Ce centre à vocation internationale devrait constituer un pôle de recherche, d'assistance et de ressources pour faciliter le développement de dispositif d'enseignement à distance dans l'enseignement supérieur et capitaliser au service de tous les savoirs et les expériences concluantes.

RESPONSABLES DU PROJET :

FRANCIS ROGARD¹, ALAIN NICOLAS²

[1]FRANCIS ROGARD, DIRECTEUR DU SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE – RESPONSABLE DU PROJET, DÉVELOPPEMENT, INGÉNIERIE ET TECHNOLOGIE.

rogard@iut-velizy.uvsq.fr

**[2]Alain NICOLAS, Directeur adjoint de la Formation Continue – Chargé de la prospective et des Relations Internationales,
Développement, Ingénierie pédagogique et budgétisation.**

Alain.Nicolas@admin.uvsq.fr

**UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT QUENTIN
EN YVELINES
Service Commun Universitaire de Formation Continue
45, avenue des États-Unis – 78035 Versailles Cedex, FRANCE
TÉL : 01.39.25.41.69 FAX : 01.39.25.42.57
formation.continue@admin.uvsq.fr
<http://www.uvsq.fr>**